

JEUX OLYMPIQUES

LE DROIT DU TRAVAIL NE PEUT PAS ÊTRE HORS-JEU

DANS QUEL ÉTAT SONT LES J.O. ?

- Création d'un décret modifiant le temps de travail,
- Utilisation abusive de bénévoles qui pourraient être salariés (45 000 « volontaires » à Paris),
- Camouflage de la misère (expulsions, gentrification...),
- Augmentation des tarifs des transports franciliens,
- Pressions sur les agents du service public...



LES J.O., C'EST LA FÊTE... MAIS PAS POUR TOUT LE MONDE... ET POUR VOUS ?

Des pressions voient déjà le jour dans certaines directions de la Ville ou de Nantes Métropole pour limiter la prise de congés cet été, modifier les horaires...

Nous demandons à ce que les agentes et agents mobilisés en dehors de leur temps de travail habituel, le soient :

- **sur la base du volontariat,**
- que les règles du **temps de travail et de repos soient respectées,**
- que les heures de présence soient des **heures effectives** de travail,
- que les agents impactés bénéficient d'une **indemnité exceptionnelle** (Indemnité de Mission Ponctuelle),
- que l'embauche de **personnel supplémentaire** soit effectuée.

SI LES J.O. SONT UN BEL ÉVÉNEMENT, ÇA NE PEUT PAS ÊTRE AU DÉTRIMENT DU PERSONNEL
EN CAS DE PROBLÈME, CONTACTEZ-NOUS !

syndicat.cgt@nantesmetropole.fr / syndicatville.cgt@mairie-nantes.fr
02 52 10 82 60 3 rue Célestin Freinet 44200 NANTES - Immeuble Nantil. B Nord

